



Lettre de l'Intersyndicale de SFR DISTRIBUTION à Monsieur Gregory Rabuel

Monsieur le Directeur Général,

Le 16 mars dernier vous avez pris la décision de fermer l'intégralité de nos boutiques SFR et de mettre par conséquent la quasi-totalité des salariés de SFR Distribution en chômage partiel, soit près de 2 700 collaborateurs.

Les Organisations Syndicales n'ont manifesté aucune opposition quant à cette décision dès lors que nos dirigeants affirmaient être dans l'incapacité d'assurer la sécurité des salariés et du public si les boutiques restaient ouvertes.

L'impossibilité de maintenir un réseau de distribution tout en respectant les « mesures barrières » s'est traduite par une cessation brutale du travail de tous les salariés sans qu'aucune garantie ne soit prise à leur égard.

Il est important que nos dirigeants prennent conscience que, sans ses salariés, SFR n'aurait pu afficher d'aussi bon résultats **financiers**.

Il y a à peine quelques jours, alors que 2700 salariés de SFR Distribution sont **en activités partielles** et perdent 16% de leur rémunération, vous vous félicitez de la croissance du chiffre d'affaire et des résultats opérationnels qui allaient au-delà de vos attentes !

N'oublions pas non plus que notre société est plus que jamais sollicitée en cette période de confinement et d'explosion du télétravail.

Contrairement aux salariés de SFR distribution, vous avez indiqué que pour passer cette crise la société n'aura pas à « taper » dans sa trésorerie.

Cela se comprend lorsque l'on s'intéresse aux économies que la Société escompte réaliser durant cette crise (baisse des coûts de déploiement, baisse des frais de marketing, baisse du coût des transports, des charges patronales...). Par ailleurs, nous vous rappelons que les ventes continuent et que le « churn » baisse considérablement ce qui constitue des indicateurs positifs et cela sans que les salariés n'en récoltent les fruits.

Face à ce constat les salariés ne cachent pas leur colère et leur déception suite au refus ferme exprimé par nos dirigeants de compléter l'indemnisation que leur verse l'Etat alors que **beaucoup** d'autres entités **y compris dans la concurrence**, par compassion et solidarité l'ont fait, et que l'Etat garantie un traitement social **très** favorable pour les compléments versés par les employeurs. En effet nombre de dirigeants ont affiché leur soutien à leurs salariés à l'exemple de Chanel, Free, Fnac-Darty, L'Oréal...

Notons que les salariés de SFR Distribution représentent les plus bas salaires pour le Groupe et qu'une perte financière de 16% aura des conséquences redoutables pour beaucoup d'entre eux. A cela s'ajouteront les pertes financières post COVID car les ventes non réalisées, en raison de la fermeture

des boutiques, entraineront une baisse des raccordements et donc une absence de variable pour les mois suivants. Le variable représentant 40% de la rémunération des Vendeurs !

Vous ne pouvez pas, en toute morale, affirmer dans les médias que le recours à l'activité partielle est plus favorable pour les vendeurs en termes financiers qu'une ouverture des boutiques qui aurait fait chuter les ventes ! Ce n'est pas par faveur pour les salariés que vous avez fait le choix de l'activité partielle !

Plus que jamais SFR aura besoin de mobiliser ses salariés à la sortie de crise mais cela ne se fera pas sans démonstration de votre soutien au cours de cette période difficile.

Monsieur le Directeur Général la solidarité doit se faire au niveau national mais aussi en interne c'est pourquoi les Organisations Syndicales souhaitent qu'un consensus soit trouvé pour que personne ne soit victime de cette crise et que les efforts de tous soient rétribués **pour une justice sociale et un partage des richesses plus justes pendant cette crise exceptionnelle.**

Les Organisations syndicales représentatives de SFR Distribution vous demandent de bien vouloir organiser un entretien afin que nous puissions échanger sur la situation financière de vos collaborateurs en termes de maintien de salaire.

Cdt,

L'Intersyndicale